

*Chitou Fatahi
Bruno Magloire Nouatin*

L'analyse des caractéristiques socio-démographiques des enquêtés revêt un caractère important du fait de l'utilisation de ces informations dans l'explication des niveaux et tendances de la fécondité, la mortalité infanto-juvénile et maternelle, la contraception, la nutrition, la santé familiale etc. La présente étude concerne 6 219 femmes de 15-49 ans et 2 709 hommes de 20-64 ans qui ont répondu aux questions posées lors des enquêtes individuelles femme et homme. Les informations recueillies portent sur les caractéristiques essentielles des enquêté(e)s telles que l'âge, l'état matrimonial, le milieu et le département de résidence, le niveau d'instruction, la religion, l'ethnie, les caractéristiques économiques, l'utilisation des média, la participation de la femme à certaines prises de décision dans le ménage, l'opinion des femmes sur la violence conjugale et l'opinion des femmes concernant le refus d'avoir des rapports sexuels avec le partenaire/conjoint dans certaines circonstances.

3.1 CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES ENQUÊTÉS

3.1.1 Structure par âge des personnes enquêtées

Au Bénin, les populations surtout rurales ignorent encore l'importance des déclarations des faits d'état civil. Le système de l'état civil y est très mal tenu. Il en résulte un mauvais fonctionnement du système d'enregistrement des événements relatifs aux naissances et décès, rendant difficile la collecte des données sur l'âge. Au moment de l'EDSB-II, pour la collecte de l'âge, un tableau de cohérence âge-date de naissance a été élaboré et des instructions précises ont été données au personnel de terrain concernant les précautions à prendre. Ils devaient d'abord demander la date de naissance, puis l'âge. Si ce dernier ne correspondait pas à la date de naissance déclarée, d'autres questions devaient être posées afin que les informations soient cohérentes. Au besoin, il fallait recourir à la vérification de documents, et le cas échéant, procéder à une estimation en se référant à l'histoire propre de la personne enquêtée, par exemple à l'historique de ses naissances ou au besoin en rapprochant son âge de celui d'une personne de la famille pour laquelle ces informations étaient connues avec précision.

La distribution des femmes de 15-49 ans par groupe d'âges quinquennal (tableau 3.1) présente une allure régulière, les proportions de femmes de chaque groupe d'âges diminuant régulièrement au fur et à mesure que l'on avance en âge, passant de 20 % à 15-19 ans à 7 % à 45-49 ans. Comme chez les femmes, les proportions d'hommes diminuent régulièrement en âge, passant de 18 % à 15-19 ans à 8 % à 45-49 ans puis à 3 % à 60-64 ans. La régularité de ces structures par âge permet de déduire que les transferts d'effectifs entre groupes d'âges, qui perturbent souvent les structures par âge des populations africaines, ont été minimales et qu'ils n'auront certainement pas affecté les résultats de l'enquête.

3.1.2 Statut matrimonial des personnes enquêtées

Le tableau 3.1 fournit également des informations sur l'état matrimonial des enquêtés. Au moment de l'enquête, 73 % des femmes étaient en union (mariées ou vivant avec quelqu'un). Chez les hommes, ce pourcentage est de 59 %. Plus d'une femme sur cinq (22 %) est encore célibataire contre plus du tiers (37 %) des hommes. Par contre, seulement 3 % de femmes et d'hommes ont déclaré être divorcés ou séparés au moment de l'enquête.

Tableau 3.1 Caractéristiques socio-démographiques des enquêtés

Répartition (en %) des femmes et des hommes enquêtés selon les caractéristiques socio-démographiques, Bénin 2001

Caractéristique socio-démographique	Effectif des femmes			Effectif des hommes		
	Pourcentage pondéré	Effectif pondéré	Effectif non pondéré	Pourcentage pondéré	Effectif pondéré	Effectif non pondéré
Groupe d'âges						
15-19	19,8	1 233	1 223	18,3	496	494
20-24	19,5	1 215	1 210	15,1	409	408
25-29	18,8	1 170	1 177	16,2	439	441
30-34	13,9	866	866	13,4	363	360
35-39	12,0	745	748	10,9	296	299
40-44	8,8	548	554	9,2	248	252
45-49	7,1	442	441	7,8	213	211
50-54	na	na	na	2,9	79	80
55-59	na	na	na	3,4	92	92
60-64	na	na	na	2,7	74	72
État matrimonial						
Jamais en union	21,7	1 351	1 329	36,9	1 001	1 001
Marié(e)	59,0	3 670	3 720	51,1	1 384	1 387
Vivant avec quelqu'un	14,4	893	867	8,2	223	220
Divorcé(e)/séparé(e)	3,2	197	195	3,3	88	88
Veuf/veuve	1,7	109	108	0,5	12	13
Milieu de résidence						
Ensemble urbain	40,7	2 529	2 384	41,6	1 126	1 073
Cotonou	14,7	912	868	16,1	437	419
Autres villes	26,0	1 617	1 516	25,5	689	654
Rural	59,3	3 690	3 835	58,4	1 583	1 636
Département						
Atacora	11,2	694	748	12,3	333	362
Ensemble Atlantique	24,1	1 501	1 599	25,6	693	726
Atlantique	9,5	589	731	9,5	257	307
Cotonou	14,7	912	868	16,1	437	419
Borgou	16,0	995	988	16,2	440	441
Mono	11,5	717	832	10,3	280	322
Ouémé	17,8	1 106	1 037	16,6	449	424
Zou	19,4	1 205	1 015	18,9	513	434
Niveau d'instruction						
Aucun niveau	64,1	3 984	4 039	39,9	1 081	1 100
Primaire	22,1	1 371	1 346	32,1	869	865
Secondaire	13,0	811	782	24,5	663	650
Supérieur	0,9	53	52	3,5	96	94
Religion						
Traditionnelle	17,0	1 059	1 131	18,1	490	509
Islamique	22,2	1 379	1 366	25,6	694	696
Catholique	31,7	1 971	1 924	31,8	863	846
Protestante Méthodiste	3,5	215	202	4,2	115	112
Autre chrétienne	17,4	1 084	1 092	14,3	389	389
Autre	0,4	27	25	0,5	13	13
Aucune	7,8	484	479	5,4	145	144
Groupe ethnique						
Adja	15,1	937	1 035	14,0	378	413
Bariba	8,2	511	513	9,6	260	263
Dendi	2,7	165	165	3,2	87	87
Fon	45,0	2 797	2 720	46,2	1 252	1 215
Yoa et Lokpa	3,7	227	240	3,7	100	107
Bétamaribé	5,1	320	342	5,3	144	156
Peulh	3,8	236	243	4,3	117	122
Yoruba	11,9	742	679	10,4	281	258
Autres	0,9	54	54	0,3	9	10
Autres nationalités	3,7	229	227	3,0	80	78
Ensemble	100,0	6 219	6 219	100,0	2 709	2 709

Note : Le niveau d'instruction concerne le plus haut niveau d'instruction atteint, qu'il soit achevé ou non.
na = Non applicable

3.1.3 Milieu et département de résidence, religion et ethnie

Par rapport au milieu de résidence, on note que, quel que soit le sexe, 41 % des personnes enquêtées vivent en milieu urbain et 59 % en milieu rural. Lors de l'EDSB-I de 1996, ces proportions étaient, respectivement, de 40 % et 60 %.

Au niveau départemental, la répartition des personnes enquêtées selon le sexe et le département montre que la représentativité de chaque département dans l'échantillon femme est voisine de celle de l'échantillon homme. Concernant les femmes, les départements les plus peuplés sont le Zou, l'Ouémé et le Borgou (respectivement 19 %, 18 % et 16 %), suivis par la ville de Cotonou (15 %). Toutefois, lorsqu'on considère l'ensemble de l'Atlantique (y compris la ville Cotonou), il devient le département le plus peuplé (24 %).

Concernant la religion, on note que près du tiers des femmes et des hommes (32 % pour chacun d'eux) pratiquent la religion catholique, 22 % des femmes et 26 % des hommes, l'islam et enfin, 17 % des femmes et 18 % des hommes, les religions traditionnelles.

Par rapport aux groupes ethniques, on note que les Fon et apparentés sont les plus représentés (45 % des femmes et 46 % des hommes), suivis des Adja et apparentés (15 % des femmes et 14 % des hommes) et des Yoruba et apparentés (12 % des femmes et 10 % des hommes). Ces groupes ethniques sont plus localisés dans le sud du Bénin. Dans le nord du pays, nous trouvons des groupes ethniques tels que les Dendi, les Bariba, les Bétamaribé et les Peulh.

3.1.4 Niveau d'instruction

Il ressort du tableau 3.1 que les hommes sont plus instruits que les femmes. Dans l'ensemble, 64 % des femmes enquêtées n'ont aucun niveau d'instruction, 22 % ont un niveau primaire, 13 % ont un niveau secondaire et seulement 1 % ont un niveau supérieur alors que chez les hommes, 40 % n'ont aucun niveau d'instruction, 32 % ont un niveau primaire, 25 % un niveau secondaire et 4 % un niveau supérieur.

Le tableau 3.2 présente la répartition des femmes et des hommes selon le niveau d'instruction atteint. Sur les 36 % des femmes qui sont instruites, 20 % n'ont pas achevé le primaire et 13 % ont atteint le secondaire sans le compléter. Chez les hommes, parmi les 60 % qui sont instruites, 27 % n'ont pas achevé le niveau d'instruction primaire et 24 % ont atteint le niveau secondaire sans le compléter.

En outre, les résultats du tableau 3.2 indiquent que les jeunes générations sont plus instruites que les anciennes. Si la majorité (50 %) des femmes de 15-19 ans est instruite, moins du quart (23 %) des femmes de 45-49 ans l'est. Chez les hommes, cette proportion varie de 78 % pour les 15-19 ans à 43 % pour les 45-49 ans et à 33 % pour les 60-64 ans.

Selon le milieu de résidence, on note également que les femmes du milieu rural sont moins instruites que celles du milieu urbain. Moins du quart des femmes (22 %) du milieu rural est instruite contre la majorité (56 %) des femmes en milieu urbain. Dans la ville de Cotonou, près des trois quarts (73 %) des femmes sont instruites. Mieux, l'instruction est quasi universelle chez les hommes de la ville de Cotonou (94 % contre 68 % dans les autres villes et 47 % en milieu rural).

Au niveau départemental, les résultats du tableau 3.2 indiquent que peu de femmes sont instruites dans le département de l'Atacora (19 % ont un niveau d'instruction), suivi par les départements du Mono, du Borgou et du Zou (respectivement 23 % et 27 % et 29 %). Dans les départements de l'Ouémé et de l'Atlantique, on note, cependant, une proportion assez importante de femmes instruites (respectivement 41 % et 34 %). Lorsqu'on se limite aux hommes, on constate qu'à l'exception des départements de

Tableau 3.2 Niveau d'instruction par caractéristiques socio-démographiques

Répartition (en %) des femmes et des hommes par niveau d'instruction atteint et nombre médian d'années d'instruction, selon les caractéristiques socio-démographiques, Bénin 2001

Caractéristique socio-démographique	Niveau d'instruction						Total	Effectif	Nombre médian d'années de scolarisation
	Aucun niveau	Primaire incomplet	Primaire complet ¹	Secondaire incomplet	Secondaire complet ²	Supérieur			
FEMMES									
Groupe d'âges									
15-19	49,8	23,9	3,3	22,6	0,3	0,1	100,0	1 233	0,0
20-24	63,1	21,4	1,5	12,4	0,6	0,9	100,0	1 215	0,0
25-29	64,3	24,1	1,5	9,1	0,3	0,7	100,0	1 170	0,0
30-34	64,3	19,4	2,5	12,6	0,1	1,0	100,0	866	0,0
35-39	71,5	15,1	1,4	10,6	0,6	0,7	100,0	745	0,0
40-44	76,2	13,0	1,8	6,9	0,0	2,1	100,0	548	0,0
45-49	77,4	11,9	2,6	6,3	0,3	1,6	100,0	442	0,0
Milieu de résidence									
Ensemble urbain	44,2	25,8	3,7	23,7	0,8	1,9	100,0	2 529	1,8
Cotonou	27,3	29,4	4,8	33,5	1,4	3,6	100,0	912	4,4
Autres villes	53,7	23,8	3,0	18,1	0,5	0,9	100,0	1 617	0,0
Rural	77,7	16,0	1,0	5,2	0,0	0,2	100,0	3 690	0,0
Département									
Atacora	81,0	11,6	1,5	5,7	0,1	0,0	100,0	694	0,0
Ensemble Atlantique	42,6	26,1	3,4	24,3	0,8	2,7	100,0	1 501	1,8
Atlantique	66,2	21,0	1,2	10,1	0,0	1,4	100,0	589	0,0
Cotonou	27,3	29,4	4,8	33,5	1,4	3,6	100,0	912	4,4
Borgou	72,7	14,9	2,2	9,9	0,2	0,1	100,0	995	0,0
Mono	76,6	15,7	1,4	6,2	0,0	0,0	100,0	717	0,0
Ouémé	59,3	24,3	1,8	13,2	0,4	1,0	100,0	1 106	0,0
Zou	70,8	19,8	1,4	8,0	0,0	0,0	100,0	1 205	0,0
Ensemble	64,1	20,0	2,1	12,7	0,3	0,9	100,0	6 219	0,0
HOMMES									
Groupe d'âges									
15-19	22,0	26,5	7,7	43,0	0,4	0,3	100,0	496	5,1
20-24	35,1	27,9	4,3	27,9	1,3	3,5	100,0	409	3,3
25-29	38,9	35,6	2,9	17,3	0,7	4,6	100,0	439	2,0
30-34	34,6	30,5	4,2	25,7	0,6	4,4	100,0	363	2,7
35-39	41,2	23,8	3,6	25,5	0,0	5,9	100,0	296	2,4
40-44	54,0	26,3	1,9	11,0	0,7	6,0	100,0	248	0,0
45-49	57,3	20,4	6,1	12,9	0,4	2,9	100,0	213	0,0
50-54	65,9	16,1	9,4	5,7	0,0	3,0	100,0	79	0,0
55-59	56,7	17,0	7,7	15,0	0,0	3,6	100,0	92	0,0
60-64	67,2	21,1	9,0	2,7	0,0	0,0	100,0	74	0,0
Milieu de résidence									
Ensemble urbain	22,0	27,3	5,8	36,9	1,0	7,0	100,0	1 126	5,1
Cotonou	5,7	26,5	6,2	46,5	1,9	13,1	100,0	437	7,6
Autres villes	32,3	27,8	5,5	30,8	0,4	3,2	100,0	689	3,7
Rural	52,6	27,1	4,3	14,7	0,2	1,0	100,0	1 583	0,0
Département									
Atacora	61,4	19,9	2,2	16,0	0,0	0,6	100,0	333	0,0
Ensemble Atlantique	16,6	29,8	5,5	36,8	1,2	10,2	100,0	693	5,5
Atlantique	35,0	35,3	4,3	20,2	0,0	5,2	100,0	257	2,4
Cotonou	5,7	26,5	6,2	46,5	1,9	13,1	100,0	437	7,6
Borgou	63,2	15,9	4,5	15,7	0,2	0,5	100,0	440	0,0
Mono	43,6	27,4	7,4	19,8	0,9	0,9	100,0	280	1,9
Ouémé	30,5	37,8	2,9	25,5	0,5	2,8	100,0	449	2,6
Zou	43,8	28,6	6,7	19,6	0,2	1,1	100,0	513	1,4
Ensemble	39,9	27,2	4,9	23,9	0,6	3,5	100,0	2 709	2,3

¹ Le CM2 achevé avec succès.² La terminale achevée avec succès.

l'Atacora et du Borgou (respectivement 39 % et 37 %), la majorité des hommes est instruite dans tous les départements (avec des proportions variant de 56 % dans le Zou et le Mono à 69 % dans l'Ouémé et 94 % dans la ville de Cotonou).

Comme on l'a déjà noté au tableau 3.2, les proportions de femmes et d'hommes qui n'ont pas achevé le niveau d'instruction primaire ou le niveau d'instruction secondaire sont assez importantes. Aussi, au moment de l'enquête, a-t-on demandé aux femmes et aux hommes de 15-24 ans de fournir les raisons justifiant l'abandon de leurs études. Les résultats du tableau 3.3 indiquent que les causes principales d'abandon scolaire, tant chez les femmes que chez les hommes, sont les échecs répétés (respectivement 28 % et 24 %), le manque d'intérêt pour l'école (respectivement 28 % et 20 %) et l'impossibilité de payer les frais scolaires (respectivement 13 % et 30 %). Ces trois raisons principales sont valables tant pour les personnes qui ont abandonné l'école au niveau primaire que pour ceux qui l'ont abandonnée au secondaire mais à des degrés divers.

Tableau 3.3 Raisons principales d'abandon scolaire			
Répartition (en %) des femmes et hommes de 15-24 ans par raison d'abandon de l'école, selon le niveau d'instruction atteint, Bénin 2001			
Raison d'abandon scolaire	Niveau d'instruction		Ensemble
	Primaire	Secondaire ou plus	
FEMMES			
Tombée enceinte	1,9	14,3	4,6
S'est mariée	1,1	0,7	1,0
Pour garder les enfants	3,1	0,0	2,5
Pour aider la famille	3,9	0,0	3,0
Ne pouvait pas payer l'école	12,5	12,7	12,5
Avait besoin d'argent	4,5	4,1	4,4
Suffisamment scolarisée	0,2	6,3	1,5
Échec à l'école	29,2	23,1	27,9
N'aimait plus l'école	28,5	26,2	28,0
École inaccessible	0,5	0,7	0,6
Autre	13,0	10,4	12,5
NSP/Manquant	1,5	1,5	1,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	528	146	673
HOMMES			
Pour aider la famille	11,9	1,7	9,5
Ne pouvait pas payer l'école	29,5	31,3	29,9
Avait besoin d'argent	3,0	8,9	4,4
Suffisamment scolarisé	0,0	9,0	2,1
Échec à l'école	26,3	15,7	23,8
N'aimait plus l'école	19,0	22,5	19,8
École inaccessible	1,3	1,7	1,4
Autre	8,2	9,2	8,5
NSP/Manquant	0,8	0,0	0,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Effectif	229	70	299

3.1.5 Niveau d'alphabétisation

Étant donné que la grande majorité de la population n'a aucune instruction (57 % de l'ensemble) et que parmi ceux et celles qui ont fréquenté l'école, une proportion élevée n'a pas achevé le dernier cycle commencé (31 % de l'ensemble), il est utile d'évaluer la capacité à lire de la population afin de mesurer son degré d'accessibilité à l'information.

Du tableau 3.4, il ressort que parmi les femmes enquêtées, environ les trois quarts (74 %) sont incapables de lire, contre 51 % des hommes. Seulement 19 % des femmes peuvent au moins lire entièrement une phrase (dont 14 % de femmes ayant le niveau d'instruction secondaire) contre 40 % chez les hommes. Seulement 6 % des femmes et 8 % des hommes peuvent lire partiellement une phrase courante. Si l'on considère qu'une personne est alphabétisée lorsqu'elle est capable de lire entièrement ou

Tableau 3.4 Alphabétisation

Répartition (en %) des femmes et des hommes par niveau d'instruction atteint et niveau d'alphabétisation, selon les caractéristiques socio-démographiques, Bénin 2001

Caractéristique socio-démographique	Secondaire ou plus	Primaire ou sans niveau d'instruction					Total	Effectif	Pourcentage d'alphabétisés ¹
		Capable de lire une phrase entière	Capable de lire une partie de phrase	Incapable de lire	Pas de carte dans la langue appropriée	Manquant			
FEMMES									
Groupe d'âges									
15-19	23,0	6,7	8,0	61,8	0,3	0,1	100,0	1 233	37,7
20-24	14,0	5,5	5,0	74,6	0,8	0,1	100,0	1 215	24,5
25-29	10,1	5,2	6,8	77,0	0,8	0,1	100,0	1 170	22,1
30-34	13,7	4,9	7,4	73,3	0,8	0,0	100,0	866	26,0
35-39	11,9	4,3	3,4	79,8	0,4	0,1	100,0	745	19,7
40-44	9,0	4,4	3,5	82,3	0,6	0,2	100,0	548	16,9
45-49	8,1	3,0	3,7	84,6	0,5	0,0	100,0	442	14,9
Milieu de résidence									
Ensemble urbain	26,3	8,7	7,8	56,2	0,9	0,1	100,0	2 529	42,9
Cotonou	38,5	13,0	6,7	41,1	0,5	0,2	100,0	912	58,2
Autres villes	19,5	6,3	8,5	64,7	1,1	0,0	100,0	1 617	34,2
Rural	5,4	2,8	4,5	86,8	0,4	0,1	100,0	3 690	12,7
Département									
Atacora	5,8	1,9	4,4	87,4	0,4	0,0	100,0	694	12,1
Ensemble Atlantique	27,9	9,6	5,7	56,1	0,5	0,2	100,0	1 501	43,2
Atlantique	11,5	4,3	4,1	79,3	0,5	0,3	100,0	589	19,9
Cotonou	38,5	13,0	6,7	41,1	0,5	0,2	100,0	912	58,2
Borgou	10,2	2,9	5,4	80,9	0,5	0,1	100,0	995	18,5
Mono	6,2	2,5	6,2	84,9	0,0	0,1	100,0	717	15,0
Ouémé	14,7	6,6	6,1	71,3	1,2	0,1	100,0	1 106	27,3
Zou	8,0	3,8	6,9	80,6	0,7	0,0	100,0	1 205	18,7
Ensemble	13,9	5,2	5,9	74,3	0,6	0,1	100,0	6 219	24,9
HOMMES									
Groupe d'âges									
15-19	43,7	13,5	9,9	32,1	0,4	0,4	100,0	496	67,1
20-24	32,7	10,6	8,9	47,0	0,9	0,0	100,0	409	52,1
25-29	22,6	11,5	8,7	55,2	2,1	0,0	100,0	439	42,7
30-34	30,7	10,1	8,8	49,2	1,2	0,0	100,0	363	49,6
35-39	31,4	13,1	6,6	48,2	0,7	0,0	100,0	296	51,1
40-44	17,8	9,1	6,7	65,5	0,9	0,0	100,0	248	33,6
45-49	16,2	12,6	5,1	63,6	2,6	0,0	100,0	213	33,9
50-54	8,7	12,0	7,0	72,3	0,0	0,0	100,0	79	27,7
55-59	18,6	12,2	4,9	63,2	1,0	0,0	100,0	92	35,8
60-64	2,7	15,1	11,2	71,0	0,0	0,0	100,0	74	29,0
Milieu de résidence									
Ensemble urbain	44,9	14,8	7,6	31,6	1,0	0,1	100,0	1 126	67,4
Cotonou	61,6	16,7	7,4	13,6	0,7	0,0	100,0	437	85,7
Autres villes	34,4	13,6	7,7	42,9	1,1	0,2	100,0	689	55,8
Rural	16,0	9,5	8,5	64,8	1,2	0,1	100,0	1 583	34,0
Département									
Atacora	16,5	6,1	5,6	71,5	0,3	0,0	100,0	333	28,2
Ensemble Atlantique	48,2	15,0	9,0	27,2	0,5	0,1	100,0	693	72,2
Atlantique	25,4	12,2	11,7	50,4	0,0	0,3	100,0	257	49,3
Cotonou	61,6	16,7	7,4	13,6	0,7	0,0	100,0	437	85,7
Borgou	16,4	6,0	4,1	73,3	0,0	0,2	100,0	440	26,5
Mono	21,6	11,8	13,7	51,6	1,2	0,0	100,0	280	47,1
Ouémé	28,8	13,9	9,3	47,3	0,7	0,0	100,0	449	52,0
Zou	20,9	13,8	8,1	53,5	3,7	0,0	100,0	513	42,8
Ensemble	28,0	11,7	8,1	51,0	1,1	0,1	100,0	2 709	47,9

¹ Comprend les personnes qui ont au moins fréquenté l'école secondaire et celles pouvant lire une phrase entière ou une partie d'une phrase.

partiellement une phrase, la proportion de femmes alphabétisées s'établit à 25 % contre près du double chez les hommes (48 %). On note, par ailleurs, que le taux d'alphabétisation des femmes est plus élevé dans les jeunes générations que dans les anciennes (38 % à 15-19 ans contre moins de 20 % chez les 30 ans ou plus), en milieu urbain qu'en milieu rural (43 % contre 13 %), à Cotonou suivi de l'Ouémé que dans les autres départements (respectivement 58 % et 27 % contre moins de 20 % dans les autres départements). Chez les hommes, on observe également les mêmes variations socio-démographiques de l'alphabétisation, avec cependant des niveaux plus élevés. On note, en effet, que plus des deux tiers des hommes de 15-19 ans (67 %) sont alphabétisés contre moins de 35 % chez ceux de 40 ans ou plus. Si les deux tiers des hommes du milieu urbain sont alphabétisés, en milieu rural, cette proportion n'est que de 34 %. À Cotonou, le taux d'alphabétisation des hommes est de 86 % ; dans les départements de l'Ouémé et de l'Atlantique, il dépasse à peine 50 % (respectivement 52 % et 50 %) ; dans les départements du Mono et du Zou, les proportions sont respectivement de 47 % et 43 % et dans l'Atacora et le Borgou, seulement 28 % et 27 % des hommes sont alphabétisés.

3.2 UTILISATION DES MÉDIA

Le tableau 3.5 présente les données sur l'utilisation des médias (la presse audiovisuelle ou écrite) par les femmes et les hommes. Ces données sont particulièrement importantes pour la mise en place des programmes d'éducation et de diffusion d'informations dans tous les domaines, notamment dans ceux de la santé et de la planification familiale.

Les résultats du tableau 3.5 permettent de constater que 33 % des femmes n'utilisent aucun média (journal, radio ou télévision) contre 13 % chez les hommes. Cela signifierait que près de 67 % des femmes utilisent les médias et que, chez les hommes, la situation est encore meilleure avec 87 %.

Entre le milieu urbain et le milieu rural, il existe une différence significative : 24 % des femmes citadines n'utilisent aucun média (dont 21 % à Cotonou et 26 % dans les autres villes) contre 39 % pour les femmes du milieu rural. Chez les hommes du milieu urbain, ce pourcentage est de 10 % (dont 9 % à Cotonou et 10 % dans les autres villes) contre 16 % en milieu rural.

Selon le département, l'utilisation des médias est relativement faible dans l'Atacora (51 % des femmes et 27 % des hommes n'utilisent aucun média) et le Borgou (48 % des femmes et 18 % des hommes). Il faut cependant noter que les couvertures radiophoniques et télévisuelles du pays ne sont que partiellement réalisées par les organes nationaux. Dans certaines régions éloignées de Cotonou, la population écoute plutôt les émissions des pays voisins qui peuvent parfois être reçues. C'est cet éloignement qui explique probablement l'importance relative des pourcentages de non utilisation observés dans les départements du nord que sont l'Atacora et le Borgou.

Le niveau d'instruction est fortement corrélé avec l'utilisation des médias : la non utilisation des médias concerne 40 % des femmes sans instruction, 28 % des femmes du niveau primaire et seulement 10 % des femmes du niveau secondaire ou plus. Chez les hommes, ces proportions sont de 21 % chez ceux sans instruction, 12 % chez ceux de niveau primaire et 4 % chez ceux de niveau secondaire ou plus.

Les taux d'utilisation se présentent comme suit :

Pour la radio : 63 % des femmes l'écoutent au moins une fois par semaine contre 84 % des hommes ;

Pour la télévision : 22 % des femmes la regardent au moins une fois par semaine contre 33 % des hommes.

Tableau 3.5 Utilisation des média

Pourcentage des femmes et des hommes qui, habituellement, lisent un journal, regardent la télévision et/ou écoutent la radio au moins une fois par semaine, selon les caractéristiques socio-démographiques, Bénin 2001

Caractéristique socio-démographique	Lit un journal au moins une fois par semaine	Regarde la télévision au moins une fois par semaine	Écoute la radio au moins une fois par semaine	Utilise les trois média au moins une fois par semaine	Aucun des trois média	Effectif
FEMMES						
Groupe d'âges						
15-19	7,8	31,0	57,2	4,5	34,4	1 233
20-24	5,0	23,7	65,5	3,3	30,5	1 215
25-29	4,7	20,8	65,1	3,2	31,8	1 170
30-34	3,9	20,4	63,9	3,1	33,4	866
35-39	4,2	16,9	62,6	3,2	36,4	745
40-44	5,2	16,7	61,5	3,6	35,7	548
45-49	4,8	12,9	66,2	3,3	31,9	442
Milieu de résidence						
Ensemble urbain	9,8	41,4	68,0	7,3	24,3	2 529
Cotonou	9,6	56,3	67,2	7,8	20,5	912
Autres villes	10,0	33,0	68,4	7,0	26,4	1 617
Rural	2,1	8,6	59,4	0,9	39,3	3 690
Département						
Atacora	2,3	7,2	48,4	1,4	50,5	694
Ensemble Atlantique	6,9	42,5	68,7	5,5	22,7	1 501
Atlantique	2,9	21,1	71,2	2,0	26,1	589
Cotonou	9,6	56,3	67,2	7,8	20,5	912
Borgou	4,8	18,8	60,0	3,1	36,0	995
Mono	0,4	5,9	50,6	0,2	47,8	717
Ouémé	10,0	27,8	69,4	6,3	26,6	1 106
Zou	3,8	11,6	67,8	2,0	31,2	1 205
Niveau d'instruction						
Aucun niveau	0,2	10,0	58,1	0,1	40,1	3 984
Primaire	6,4	27,4	66,2	3,1	27,9	1 371
Secondaire ou plus	26,8	68,6	80,1	20,0	9,6	864
Ensemble	5,3	22,0	62,9	3,5	33,2	6 219
HOMMES						
Groupe d'âges						
15-19	10,8	45,1	81,3	7,7	12,1	496
20-24	12,7	38,5	83,8	9,2	13,6	409
25-29	10,8	34,3	86,7	9,4	12,0	439
30-34	13,3	31,8	84,9	9,5	11,8	363
35-39	15,5	29,3	89,4	11,1	8,9	296
40-44	12,8	22,6	81,8	8,1	17,1	248
45-49	6,9	24,2	80,7	4,5	18,2	213
50-54	6,9	18,9	82,0	5,6	18,0	79
55-59	16,0	29,1	90,1	12,8	8,7	92
60-64	7,3	15,7	76,8	4,4	21,6	74
Milieu de résidence						
Ensemble urbain	20,9	55,4	85,5	17,4	9,8	1 126
Cotonou	31,3	72,8	81,6	27,0	8,8	437
Autres villes	14,3	44,5	88,0	11,3	10,4	689
Rural	5,3	17,1	83,1	2,4	15,6	1 583
Département						
Atacora	6,4	10,2	71,5	2,0	27,2	333
Ensemble Atlantique	22,9	57,4	82,5	19,4	10,6	693
Atlantique	8,8	31,2	83,9	6,5	13,5	257
Cotonou	31,3	72,8	81,6	27,0	8,8	437
Borgou	10,5	21,2	82,1	7,1	17,5	440
Mono	7,1	25,7	95,7	5,2	4,0	280
Ouémé	10,8	44,8	89,0	7,8	8,9	449
Zou	4,8	18,8	85,7	2,3	12,7	513
Niveau d'instruction						
Aucun niveau	0,4	10,7	78,9	0,1	20,6	1 081
Primaire	6,8	32,8	83,9	3,5	12,0	869
Secondaire ou plus	33,8	65,2	91,7	26,6	3,9	759
Ensemble	11,8	33,0	84,1	8,6	13,2	2 709

La non disponibilité d'un poste de télévision à la maison, due probablement à son coût prohibitif pour une population à faible revenu, peut être une autre raison expliquant le faible taux d'écoute de la télévision.

En ce qui concerne la lecture d'un journal, les résultats montrent que 5 % seulement des femmes ont déclaré en lire un au moins une fois par semaine contre 12 % des hommes. Comme on devait s'y attendre, la proportion de femmes sans instruction ayant déclaré lire un journal est extrêmement faible (0,2 %) tandis que chez les femmes de niveau primaire et chez celles de niveau secondaire et plus, respectivement, 6 % et 27 % ont déclaré en lire un au moins une fois par semaine. Chez les hommes sans instruction, la proportion de ceux qui lisent un journal au moins une fois par semaine est également très faible, tandis que 7 % de ceux qui ont un niveau primaire et 34 % de ceux qui ont un niveau secondaire en lisent au moins une fois par semaine. Cependant, il faut préciser que du fait de la faible production de journaux en langue nationale, ces chiffres ne sont pas le seul reflet du faible niveau d'alphabétisation de la population (voir INSAE, 1994).

3.3 CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES DES ENQUÊTÉS

Elles concernent l'exercice d'une activité économique par les femmes et les hommes.

3.3.1 Emploi des femmes

Parmi les femmes enquêtées, 18 % ne travaillaient pas au moment de l'enquête : 2 % avaient travaillé dans les 12 derniers mois alors que 16 % n'avaient pas travaillé durant les 12 mois ayant précédé l'enquête (tableau 3.6). La catégorie des femmes n'ayant exercé aucune activité au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête est surtout représentée en milieu urbain (24 % dont 33 % à Cotonou et 18 % dans les autres villes contre 11 % en milieu rural), parmi les jeunes de 15-24 ans (31 % dont 41 % pour 15-19 ans et 22 % pour 20-24 ans, contre moins de 20 % chez celles de 25 ans ou plus) et parmi les femmes ayant une certaine instruction (18 % pour le niveau primaire et 40 % pour le niveau secondaire et plus), ce qui laisse supposer que ce sont des écolières ou étudiantes. Cela se confirme par le fait que le pourcentage le plus élevé de femmes qui n'ont pas travaillé dans les 12 derniers mois est détenu par la ville de Cotonou (33 %), la capitale économique du Bénin qui concentre la plupart des instituts de formation (collèges d'enseignement, instituts de formation professionnels, tant publics que privés, université à proximité). Selon les départements, on constate que le pourcentage des femmes n'ayant pas travaillé au cours des 12 derniers mois varie d'un minimum de 5 % dans le Mono à un maximum de 19 % dans l'Atlantique.

3.3.2 Occupation de la femme

D'après les résultats de l'enquête, les femmes béninoises ayant un emploi au moment de l'enquête ont déclaré exercer principalement deux types d'activité : « les ventes et services » (51 %) et le travail agricole (33 %) (tableau 3.7). À Cotonou, les femmes travaillent essentiellement dans les ventes et services (73 %) et, dans une moindre mesure, exercent un travail manuel qualifié (11 %). Dans les autres villes du Bénin, le secteur agricole reste non négligeable car il occupe une femme sur cinq (22 %), bien que 59 % des femmes aient déclaré exercer une activité commerciale. Quant aux femmes du milieu rural, les résultats montrent qu'elles travaillent aussi bien dans le secteur des ventes et services que dans le secteur agricole (respectivement 45 % et 43 %).

Au niveau des départements, les résultats montrent que dans quatre départements, les femmes sont nombreuses à exercer une activité agricole : il s'agit du Mono (58 % pour le travail agricole contre 28 % pour les ventes et services), de l'Atacora (49 % contre 44 %), du Zou (48 % contre 42 %) et du Borgou (39 % contre 48 %). Quant au département de l'Atlantique, il se caractérise par la proportion la plus faible de femmes exerçant une activité agricole (28 %) ; par contre, 11 % des femmes y occupent un

Tableau 3.6 Emploi des femmes

Répartition (en %) des femmes par le fait d'avoir ou non un emploi, selon les caractéristiques socio-démographiques, Bénin 2001

Caractéristique socio-démographique	Occupée au cours des 12 mois précédant l'enquête		Non occupée au cours des 12 mois précédents	Manquant/ Ne sait pas	Total	Effectif
	Actuellement occupée	Non occupée actuellement				
Groupe d'âges						
15-19	56,2	2,7	41,0	0,0	100,0	1 233
20-24	76,0	2,4	21,6	0,0	100,0	1 215
25-29	89,3	1,6	9,0	0,1	100,0	1 170
30-34	92,5	0,6	6,7	0,1	100,0	866
35-39	95,1	1,2	3,7	0,0	100,0	745
40-44	94,2	1,3	4,4	0,0	100,0	548
45-49	95,3	1,2	3,5	0,0	100,0	442
État matrimonial						
Jamais en union	55,0	1,9	43,1	0,0	100,0	1 351
En union	89,8	1,6	8,6	0,0	100,0	4 563
Divorcée, séparée, veuve	88,7	2,5	8,8	0,0	100,0	306
Nombre d'enfants vivants						
0	59,9	2,3	37,9	0,0	100,0	1 698
1-2	86,0	1,9	12,1	0,1	100,0	1 828
3-4	92,5	1,5	5,9	0,1	100,0	1 346
5 ou plus	94,8	1,0	4,2	0,0	100,0	1 347
Milieu de résidence						
Ensemble urbain	74,6	1,8	23,6	0,0	100,0	2 529
Cotonou	65,2	1,3	33,4	0,1	100,0	912
Autres villes	79,8	2,1	18,0	0,0	100,0	1 617
Rural	87,4	1,6	10,9	0,0	100,0	3 690
Département						
Atacora	85,4	0,7	13,9	0,0	100,0	694
Ensemble Atlantique	70,9	1,2	27,8	0,1	100,0	1 501
Atlantique	79,8	1,1	19,1	0,0	100,0	589
Cotonou	65,2	1,3	33,4	0,1	100,0	912
Borgou	83,9	1,2	14,9	0,0	100,0	995
Mono	94,4	0,7	4,9	0,0	100,0	717
Ouémé	83,1	4,8	12,1	0,0	100,0	1 106
Zou	84,8	1,2	13,9	0,1	100,0	1 205
Niveau d'instruction						
Aucun niveau	88,1	1,6	10,2	0,0	100,0	3 984
Primaire	79,8	1,9	18,2	0,1	100,0	1 371
Secondaire ou plus	58,4	2,0	39,6	0,0	100,0	864
Ensemble	82,2	1,7	16,1	0,0	100,0	6 219

Tableau 3.7 Occupation des femmes

Répartition (en %) des femmes ayant un emploi au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par type d'occupation dans l'emploi actuel, selon les caractéristiques socio-démographiques, Bénin 2001

Caractéristique socio-démographique	Professionnelle/technicienne/gestion	Administration	Ventes et services	Travail manuel qualifié	Ménage et domestique	Travail agricole	Ne sait pas/Manquant	Total	Effectif
Groupe d'âges									
15-19	0,8	0,2	39,9	9,1	4,8	31,2	13,9	100,0	727
20-24	1,8	0,5	49,9	11,3	0,6	33,8	2,2	100,0	953
25-29	1,6	1,0	52,0	12,4	0,0	31,9	1,0	100,0	1 064
30-34	1,8	1,1	55,7	8,2	0,1	32,0	1,2	100,0	807
35-39	0,9	0,7	57,0	6,1	0,4	33,9	0,9	100,0	717
40-44	3,2	1,0	52,7	5,2	0,6	36,8	0,4	100,0	523
45-49	2,8	2,7	52,7	7,3	0,0	32,9	1,5	100,0	427
État matrimonial									
Jamais en union	2,7	1,8	43,0	11,6	5,1	20,5	15,2	100,0	768
En union	1,4	0,7	52,0	8,7	0,1	36,2	0,8	100,0	4 170
Divorcée, séparée, veuve	4,1	2,0	63,9	7,4	1,2	19,2	2,3	100,0	279
Nombre d'enfants vivants									
0	2,8	1,3	45,2	12,6	3,7	22,7	11,7	100,0	1 055
1-2	2,1	1,3	51,5	11,7	0,2	32,0	1,2	100,0	1 606
3-4	1,6	0,6	58,1	6,4	0,2	32,5	0,5	100,0	1 266
5 ou plus	0,5	0,3	49,5	5,6	0,2	43,2	0,6	100,0	1 290
Milieu de résidence									
Ensemble urbain	3,4	2,2	63,0	10,4	2,2	15,3	3,6	100,0	1 932
Cotonou	5,0	4,2	72,6	10,6	4,9	0,2	2,6	100,0	606
Autres villes	2,6	1,3	58,5	10,3	0,9	22,2	4,1	100,0	1 326
Rural	0,8	0,2	44,5	8,3	0,2	43,4	2,6	100,0	3 285
Département									
Atacora	0,8	0,2	43,7	5,1	0,5	48,5	1,3	100,0	598
Ensemble Atlantique	4,0	2,5	65,0	10,9	3,0	12,3	2,2	100,0	1 083
Atlantique	2,8	0,5	55,4	11,3	0,5	27,8	1,7	100,0	476
Cotonou	5,0	4,2	72,6	10,6	4,9	0,2	2,6	100,0	606
Borgou	1,8	0,9	48,0	9,2	0,3	38,9	0,9	100,0	847
Mono	0,9	0,1	27,5	6,3	0,3	58,0	7,0	100,0	682
Ouémé	1,6	0,6	70,0	13,2	0,9	8,4	5,2	100,0	972
Zou	0,5	0,5	42,2	7,3	0,1	47,5	2,0	100,0	1 036
Niveau d'instruction									
Aucun niveau	0,0	0,0	48,6	6,2	0,9	43,4	0,9	100,0	3 575
Primaire	0,7	0,5	60,6	16,4	1,3	14,3	6,1	100,0	1 121
Secondaire ou plus	15,9	8,0	50,0	13,2	0,4	1,7	10,8	100,0	521
Ensemble	1,7	0,9	51,3	9,1	0,9	33,0	3,0	100,0	5 217

travail manuel qualifié et surtout 55 % des femmes sont occupées dans des activités de commerce. Dans l'Ouémé, 70 % des femmes sont occupées dans les ventes et services (70 %) et 13 % effectuent un travail manuel qualifié.

En outre, on constate que l'exercice de l'activité agricole diminue avec l'augmentation du niveau d'instruction des femmes. En effet, 43 % des femmes sans instruction occupent un emploi dans l'agriculture, contre 14 % chez celles ayant un niveau primaire et seulement 2 % chez celles ayant un niveau secondaire. Par contre, 61 % des femmes de niveau primaire et 50 % de celles ayant un niveau secondaire occupent un emploi dans l'administration. De même, 16 % des femmes de niveau secondaire ont un emploi de technicienne/gestion.

3.3.3 Employeur et type de revenu

Le tableau 3.8 montre que les femmes béninoises exercent leur activité de façon indépendante puisque 85 % d'entre elles travaillent pour leur propre compte et seulement 15 % travaillent pour d'autres personnes dont 9 % pour les parents et 6 % pour quelqu'un d'autre. Cette proportion est plus élevée chez les femmes exerçant une activité non agricole (90 % contre 76 % pour les femmes exerçant une activité agricole).

Tableau 3.8 Employeur et type de revenus				
Répartition (en %) des femmes ayant un emploi au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par type de revenus, type d'employeur et continuité de l'emploi, selon le type de l'emploi (agricole ou non-agricole), Bénin 2001				
	Agricole	Non agricole	Manquant	Ensemble
Type de revenus				
Argent seulement	13,6	85,5	24,3	60,0
Argent et nature	70,0	9,4	1,3	29,1
Nature seulement	7,4	1,2	2,1	3,3
Sans rémunération	9,0	3,9	71,0	7,6
Manquant	0,0	0,0	1,3	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Type d'employeur				
Travaille pour parents	20,5	3,8	3,9	9,3
Travaille pour quelqu'un d'autre	4,0	6,2	23,5	6,0
Travaille à son compte	75,5	89,9	72,0	84,6
Manquant	0,0	0,1	0,6	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Durée du travail				
Toute l'année	57,5	77,8	71,5	70,9
Saisonnier	38,8	8,9	21,2	19,2
Occasionnel	3,6	13,3	6,1	9,9
Manquant	0,1	0,0	1,3	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 723	3 338	157	5 217

Note : Le total comprend les femmes dont l'information sur le type d'emploi est manquant.

Quant au type de revenus perçus par les femmes en contrepartie de leur travail, on constate que dans l'ensemble, 60 % d'entre elles perçoivent exclusivement de l'argent et 29 % perçoivent des rémunérations en argent et en nature. La proportion de femmes percevant de l'argent est plus élevée chez les femmes ayant une activité non agricole (86 % contre 14 %) ; de plus, parmi les femmes exerçant une activité agricole, 70 % perçoivent un revenu en argent et nature et 7 % en nature.

En ce qui concerne la durée du travail des femmes, on s'aperçoit que la majorité des femmes travaillent toute l'année (71 %). Il n'y a que 19 % d'entre elles qui exercent une activité saisonnière et 10 % une activité occasionnelle. Pour les femmes exerçant une activité agricole, 58 % d'entre elles seulement travaillent toute l'année contre 39 % d'entre elles exerçant une activité saisonnière, alors que 78 % des femmes du secteur non agricole travaillent toute l'année contre 13 % travaillant de façon occasionnelle.

3.3.4 Décision sur l'utilisation des revenus

Le tableau 3.9 confirme que les femmes béninoises sont très indépendantes puisque la majorité d'entre elles (80 %) décident elles-mêmes de l'utilisation de l'argent qu'elles gagnent et seulement 12 % décident avec leur conjoint. Selon la caractéristique socio-démographique considérée, les proportions de femmes qui décident de l'utilisation de leurs revenus varient d'un minimum de 67 % à un maximum de 97 % ; il faut noter que c'est dans la tranche d'âges 15-19 ans que la proportion de femmes qui décident elles-mêmes de l'utilisation de leurs revenus est la plus faible (67 %), cela s'expliquant probablement par le fait que ces femmes n'ont pas encore atteint la majorité. À l'opposé, ce sont parmi les femmes divorcées, séparées ou veuves que la proportion de femmes qui décident de façon individuelle de l'utilisation de leur revenus est la plus élevée (97 %).

En milieu urbain, la proportion de femmes qui décident de l'utilisation de leurs revenus (87 %) est plus élevée qu'en milieu rural (80 %). Cette proportion est encore plus élevée chez les femmes urbaines résidant à Cotonou (90 %) ; dans les autres villes du Bénin, 86 % décident de manière indépendante de l'utilisation de l'argent qu'elles gagnent. Les résultats par département font apparaître certaines disparités. Le département de l'Ouémé se caractérise par la proportion la plus élevée de femmes (92 %) qui décident elles-mêmes de l'utilisation de l'argent qu'elles gagnent. Il est suivi de Cotonou (90 %), de l'Atlantique sauf Cotonou (88 %), du Borgou (85 %), de l'Atacora (82 %) et du Zou (77 %). C'est dans le département du Mono que cette proportion est la plus faible (43 %) ; dans ce département, 43 % des femmes décident avec leur conjoint de la façon dont elles dépensent l'argent qu'elles gagnent.

Selon le niveau d'instruction, on constate que ce sont les femmes du niveau secondaire ou plus qui détiennent le pourcentage le plus élevé avec 91 %, contre 84 % pour le niveau primaire et 77 % pour les femmes n'ayant jamais été à l'école. Enfin, les femmes qui ne sont pas en union décident moins fréquemment que celles qui sont en union de l'utilisation de leurs revenus (70 % contre 80 %).

Comme la grande majorité des femmes interviewées décident seules de l'utilisation de l'argent qu'elles gagnent (80 %), leur contribution dans les dépenses du ménage reste négligeable. En effet, un cinquième des femmes (21 %) participent pour presque rien dans les dépenses du ménage, 27 % pour moins de la moitié, 43 % pour au moins la moitié et seulement 9 % assument entièrement les dépenses du ménage. La proportion la plus élevée des femmes qui assument au moins la moitié des dépenses du ménage se retrouve chez les femmes de 35-39 ans (57 %), les femmes ayant au moins 5 enfants (55 %), les femmes de 45-49 ans (54 %), les femmes de 40-44 ans et les femmes résidant à Cotonou (52 %) et les femmes divorcées, séparées ou veuves (51 %). Quant à celles qui assument entièrement les dépenses du ménage, on les retrouve chez les femmes divorcées, séparées ou veuves (26 %), les femmes résidant dans le département du Mono (19 %), les femmes de 40-44 ans (16 %) et les femmes de 45-49 ans (15 %).

Le tableau 3.10 présente les mêmes informations que le tableau précédent en distinguant les femmes en union de celles qui ne le sont pas, selon la contribution des femmes aux dépenses du ménage. Ces résultats montrent que, quelle que soit la contribution des femmes aux dépenses du ménage, et quelle que soit leur situation matrimoniale, la décision d'utiliser l'argent qu'elles gagnent est beaucoup plus individuelle (80 % pour les femmes en union et 79 % pour les femmes non en union) que partagée avec le mari (12 % avec le mari pour les femmes en union) ou avec quelqu'un d'autre (13 % pour les femmes non en union).

Tableau 3.9 Décision sur l'utilisation du revenu et contribution aux dépenses du ménage

Répartition (en %) des femmes ayant exercé un emploi rémunéré en espèces au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par la personne qui décide de son utilisation et la proportion dépensée pour les charges du ménage, selon les caractéristiques socio-démographiques, Bénin 2001

Caractéristique socio-démographique	Personne qui décide de l'utilisation du revenu				Participation aux dépenses du ménage							
	Enquête seule	En accord avec partenaire ¹	Quelqu'un d'autre ²	Manquant	Total	Presque rien	Moins de la moitié	Au moins la moitié	Tout	Manquant	Total	Effectif
Groupe d'âges												
15-19	66,9	12,6	20,6	0,0	100,0	67,1	14,8	15,4	2,5	0,2	100,0	453
20-24	74,4	15,7	9,9	0,0	100,0	33,2	32,3	28,5	5,8	0,1	100,0	834
25-29	80,5	12,2	7,1	0,2	100,0	18,8	32,0	42,2	6,9	0,1	100,0	996
30-34	84,5	10,4	5,0	0,0	100,0	12,0	29,4	49,4	9,2	0,0	100,0	768
35-39	82,4	12,3	5,3	0,0	100,0	9,4	23,4	56,5	10,7	0,0	100,0	689
40-44	85,4	9,1	5,3	0,2	100,0	6,3	24,9	52,4	16,3	0,0	100,0	496
45-49	87,0	9,2	3,6	0,2	100,0	7,7	22,7	54,2	15,4	0,0	100,0	412
État matrimonial												
Jamais en union	69,8	11,1	19,1	0,0	100,0	59,7	20,3	14,8	5,0	0,2	100,0	474
En union	80,3	12,8	6,9	0,1	100,0	17,4	28,8	45,4	8,3	0,0	100,0	3 914
Divorcée, séparée, veuve	96,5	2,1	0,7	0,7	100,0	9,4	13,1	51,2	26,3	0,0	100,0	260
Nombre d'enfants vivants												
0	71,5	12,5	16,0	0,0	100,0	55,2	22,6	16,7	5,4	0,1	100,0	725
1-2	81,1	11,7	7,2	0,0	100,0	21,6	30,4	40,1	7,7	0,1	100,0	1 494
3-4	82,6	11,7	5,4	0,2	100,0	12,1	28,7	48,7	10,5	0,0	100,0	1 206
5 ou plus	81,6	12,3	6,0	0,2	100,0	9,7	24,1	54,9	11,2	0,0	100,0	1 224
Milieu de résidence												
Ensemble urbain	86,9	7,7	5,3	0,1	100,0	21,4	27,7	43,3	7,5	0,0	100,0	1 767
Cotonou	89,8	5,4	4,8	0,0	100,0	20,1	22,6	51,6	5,7	0,0	100,0	569
Autres villes	85,5	8,9	5,5	0,1	100,0	22,0	30,1	39,4	8,4	0,0	100,0	1 198
Rural	75,9	14,6	9,3	0,1	100,0	21,1	26,7	42,1	9,9	0,1	100,0	2 882
Département												
Atacora	81,9	10,8	7,2	0,2	100,0	18,5	39,0	40,1	2,4	0,0	100,0	493
Ensemble Atlantique	89,1	6,3	4,5	0,0	100,0	17,4	25,5	50,3	6,7	0,1	100,0	1 007
Atlantique	88,3	7,6	4,2	0,0	100,0	13,8	29,4	48,6	8,0	0,2	100,0	438
Cotonou	89,8	5,4	4,8	0,0	100,0	20,1	22,6	51,6	5,7	0,0	100,0	569
Borgou	84,7	3,9	11,2	0,2	100,0	39,0	23,1	32,8	5,0	0,0	100,0	799
Mono	43,1	43,3	13,6	0,0	100,0	13,4	16,4	51,0	19,0	0,2	100,0	558
Ouémé	91,6	4,9	3,3	0,1	100,0	14,5	31,8	45,7	7,8	0,1	100,0	869
Zou	76,9	13,6	9,5	0,0	100,0	22,6	27,9	36,0	13,5	0,0	100,0	924
Niveau d'instruction												
Aucun niveau	77,4	14,0	8,4	0,1	100,0	20,8	27,2	42,1	10,0	0,0	100,0	3 199
Primaire	83,9	8,3	7,5	0,2	100,0	23,8	27,4	41,3	7,4	0,2	100,0	990
Secondaire ou plus	90,5	5,7	3,9	0,0	100,0	19,0	26,0	49,3	5,8	0,0	100,0	460
Ensemble	80,1	12,0	7,8	0,1	100,0	21,3	27,1	42,6	9,0	0,1	100,0	4 649

¹ Avec le conjoint ou quelqu'un d'autre

² Y compris le conjoint

Tableau 3.10 Contrôle du revenu des femmes

Répartition (en %) des femmes ayant exercé un emploi rémunéré en espèces durant les 12 derniers mois par la personne qui décide de son utilisation et l'état matrimonial, selon la proportion dépensée pour les charges du ménage, Bénin 2001

Contribution dans les dépenses du ménage	Enquêtée décide seule	En accord avec son partenaire	Avec quelqu'un d'autre	Partenaire décide seul	Quelqu'un d'autre seul	Manquant	Total	Effectif
FEMMES EN UNION								
Presque rien	83,4	9,5	1,2	3,8	2,0	0,0	100,0	680
Moins de la moitié	86,8	7,9	0,6	4,1	0,5	0,1	100,0	1 129
Au moins la moitié	76,7	14,4	1,0	6,6	1,2	0,1	100,0	1 777
Tout	70,4	17,0	0,5	10,4	1,6	0,0	100,0	326
Ensemble ¹	80,3	11,9	0,9	5,7	1,2	0,1	100,0	3 914
FEMMES NON EN UNION ²								
Presque rien	67,3	na	11,9	na	20,8	0,0	100,0	308
Moins de la moitié	77,3	na	10,3	na	12,4	0,0	100,0	130
Au moins la moitié	93,1	na	2,0	na	3,9	1,0	100,0	204
Tout	92,4	na	4,1	na	3,5	0,0	100,0	92
Ensemble ¹	79,3	na	7,9	na	12,6	0,3	100,0	735

na = Non applicable
¹Y compris les manquants
²Femmes jamais en union, divorcées, séparées ou veuves

3.3.5 Occupation des hommes

Au moment de l'enquête, 83 % des hommes interrogés ont déclaré avoir un emploi et 17 % n'avoir exercé aucune activité au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête (tableau 3.11). Par rapport au niveau de l'emploi des hommes lors de l'EDSB-I, la proportion des hommes ayant travaillé a diminué, passant de 90 % en 1996 à 83 % en 2001. Cependant, il faut noter que, par rapport à l'ensemble du pays (moyenne nationale de 17 %), la proportion d'hommes ne travaillant pas est beaucoup plus élevée parmi les jeunes de 15-19 ans et de 20-24 ans (respectivement 57 % et 28 %), les hommes du milieu urbain (26 %) et parmi les hommes de niveau secondaire ou plus (41 %). Ce sont soit des étudiants, soit des jeunes diplômés qui n'ont pas encore trouvé du travail.

La moitié des hommes (50 %) a déclaré occuper des emplois dans le secteur agricole et 17 %, exercer un travail manuel qualifié. Les proportions d'hommes ayant déclaré avoir un emploi dans le secteur agricole sont particulièrement élevées dans les départements les plus ruraux, à savoir l'Atacora (76 %), le Borgou (74 %), le Zou (60 %) et le Mono (55 %).

3.4 PARTICIPATION DE LA FEMME AU FONCTIONNEMENT DU MÉNAGE

3.4.1 Participation des femmes dans la prise de décision

La participation de la femme à certaines prises de décision concernant différents domaines de la vie du couple est un élément essentiel pour son épanouissement social et mental. À l'EDSB-II, on a posé la question suivante aux femmes : « Dans votre ménage, qui a généralement le dernier mot dans les décisions suivantes ? » Les décisions relatives à la santé, aux dépenses du ménage à la visite des parents, etc., ont été énumérées successivement. Les réponses par rapport à chaque décision sont résumées dans le tableau 3.12.

Tableau 3.11 Occupation des hommes

Répartition (en %) des hommes ayant un emploi au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête par type d'occupation dans l'emploi actuel, selon les caractéristiques socio-démographiques, Bénin 2001

Caractéristique socio-démographique	Ne travaille pas	Professionnel/technicien/gestion	Administration	Ventes et services	Travail manuel qualifié	Travail manuel non qualifié	Travail agricole	Ne sait pas/Manquant	Total	Effectif
Groupe d'âges										
15-19	57,2	0,4	0,0	2,1	4,3	0,2	26,2	9,6	100,0	496
20-24	28,6	1,0	0,2	4,8	15,3	1,2	43,1	5,8	100,0	409
25-29	6,0	3,7	1,1	7,9	22,9	0,7	53,1	4,6	100,0	439
30-34	0,8	7,5	1,2	5,8	27,9	1,7	50,5	4,6	100,0	363
35-39	1,4	7,3	1,5	8,3	21,8	1,4	55,8	2,5	100,0	296
40-44	2,7	8,6	1,3	4,5	17,9	1,4	59,6	3,9	100,0	248
45-49	2,8	7,2	2,1	4,5	15,8	2,6	61,4	3,6	100,0	213
50-54	1,5	2,7	2,8	2,6	11,1	0,0	75,2	4,0	100,0	79
55-59	6,5	7,7	0,0	10,6	5,5	1,3	62,6	5,8	100,0	92
60-64	2,7	0,0	1,4	6,2	12,1	1,4	76,2	0,0	100,0	74
État matrimonial										
Jamais en union	42,7	1,9	0,3	4,1	10,6	1,0	30,8	8,7	100,0	1 001
En union	1,2	5,9	1,3	5,8	20,3	1,1	61,1	3,3	100,0	1 607
Divorcé, séparé, veuf	9,8	3,2	1,0	13,3	18,9	3,2	48,4	2,2	100,0	101
Nombre d'enfants vivants										
0	38,4	2,3	0,5	4,5	11,5	0,9	33,7	8,3	100,0	1 107
1-2	1,5	5,5	1,2	7,6	28,9	1,7	49,8	3,8	100,0	546
3-4	0,7	7,6	1,5	7,4	20,3	1,7	57,4	3,4	100,0	386
5 ou plus	2,9	4,8	1,2	4,0	13,1	0,8	70,6	2,4	100,0	671
Milieu de résidence										
Ensemble urbain	25,6	7,3	1,7	9,8	24,7	2,4	21,7	6,9	100,0	1 126
Cotonou	33,4	9,1	2,9	16,9	26,5	3,6	1,2	6,4	100,0	437
Autres villes	20,6	6,1	0,9	5,3	23,6	1,7	34,6	7,1	100,0	689
Rural	10,6	2,2	0,4	2,3	10,9	0,2	69,2	4,1	100,0	1 583
Département										
Atacora	11,3	3,9	0,5	1,7	6,2	0,0	76,1	0,3	100,0	333
Ensemble Atlantique	27,8	7,6	2,2	12,3	22,7	2,5	20,1	4,9	100,0	693
Atlantique	18,1	5,2	0,9	4,3	16,4	0,6	52,2	2,2	100,0	257
Cotonou	33,4	9,1	2,9	16,9	26,5	3,6	1,2	6,4	100,0	437
Borgou	8,8	1,9	0,7	2,3	9,2	0,5	73,6	3,0	100,0	440
Mono	8,4	2,2	0,3	2,8	14,9	0,0	55,1	16,4	100,0	280
Ouémé	17,7	6,1	0,5	5,2	25,6	1,3	35,6	8,0	100,0	449
Zou	16,4	1,8	0,5	3,0	14,7	1,1	60,2	2,3	100,0	513
Niveau d'instruction										
Aucun niveau	1,9	0,6	0,0	2,9	9,1	0,6	83,5	1,4	100,0	1 081
Primaire	14,0	1,8	0,7	6,1	27,7	1,7	41,1	7,0	100,0	869
Secondaire ou plus	41,4	12,5	2,6	8,3	14,7	1,3	10,5	8,7	100,0	759
Ensemble	16,8	4,3	0,9	5,4	16,7	1,1	49,5	5,2	100,0	2 709

Tableau 3.12 Participation des femmes dans la prise de décision

Répartition (en %) des femmes selon la personne qui a le dernier mot en ce qui concerne certaines prises de décision, et selon l'état matrimonial et le type de décision, Bénin 2001

Type de décision	Enquêtée elle-même	Avec son mari	Avec quelqu'un d'autre	Mari seul	Quelqu'un d'autre seul	Aucune décision prise/non applicable	Manquant	Total	Effectif
FEMMES EN UNION									
Propres soins de santé	19,5	13,8	1,6	60,8	4,1	0,2	0,1	100,0	4 563
Les achats pour le ménage	14,9	15,9	3,1	61,8	3,9	0,2	0,1	100,0	4 563
Les achats quotidiens du ménage	40,7	18,3	4,2	32,8	3,8	0,1	0,1	100,0	4 563
Les visites à la famille ou aux relations	17,0	30,6	2,9	45,0	3,9	0,4	0,2	100,0	4 563
Quelle nourriture préparer chaque jour	53,6	13,2	5,9	23,4	3,6	0,2	0,1	100,0	4 563
FEMMES NON EN UNION ¹									
Propres soins de santé	21,2	na	2,5	na	74,4	1,7	0,2	100,0	1 656
Les achats pour le ménage	18,8	na	3,3	na	72,9	4,7	0,2	100,0	1 656
Les achats quotidiens du ménage	22,8	na	5,6	na	67,6	4,0	0,1	100,0	1 656
Les visites à la famille ou aux relations	25,7	na	9,7	na	60,6	3,8	0,3	100,0	1 656
Quelle nourriture préparer chaque jour	21,9	na	9,3	na	64,2	4,3	0,3	100,0	1 656

na = Non applicable
¹ Femmes jamais en union, divorcées, séparées ou veuves

Les résultats du tableau 3.12 indiquent que 54 % des femmes en union décident seules de la composition des repas quotidiens. Concernant les achats quotidiens du ménage, quatre femmes en union sur dix (41 %) décident seules. Par contre, en ce qui concerne les autres types de décision, on constate que les proportions de femmes qui décident en dernier ressort sont nettement plus faibles : seulement 20 % des femmes ont déclaré avoir le dernier mot en ce qui concerne les décisions relatives à leur propre santé ; de même, seulement dans 17 % des cas, les femmes décident en dernier ressort des visites à la famille ou aux amis ; enfin, en ce qui concerne les décisions concernant les achats importants pour le ménage, seulement 15 % des femmes ont déclaré avoir le dernier mot. Dans la majorité des cas, c'est le conjoint ou le partenaire qui décide seul ; on constate que même pour les décisions concernant la santé de la femme, c'est le mari seul qui, dans 61 % des cas, décide en dernier ressort. En ce qui concerne les achats importants pour le ménage, 62 % des femmes ont déclaré que le mari seul prenait la décision finale.

Pour les femmes qui ne sont pas en union, les résultats montrent que, quelle que soit la décision, c'est quelqu'un d'autre qui décide en dernier ressort. En ce qui concerne les propres soins de santé de la femme, dans les trois quarts des cas (74 %), c'est quelqu'un d'autre seul qui décide et non l'intéressée. Il en est de même pour les décisions sur les achats pour le ménage (73 %).

Le tableau 3.13 fournit le pourcentage des femmes qui décident seules ou conjointement selon le type de décision et les caractéristiques socio-démographiques.

Tableau 3.13 Participation des femmes dans la prise de décision par caractéristiques socio-démographiques

Pourcentage de femmes qui déclarent avoir le dernier mot seule ou conjointement en ce qui concerne certaines prises de décision, selon les caractéristiques socio-démographiques, Bénin 2001

Caractéristique socio-démographique	Décide seule ou conjointement de :					Effectif
	Ses propres soins de santé	Faire des achats importants	Faire les achats quotidiens	Visites à la famille, aux parents ou amis	Quelle nourriture préparer chaque jour	
Groupe d'âges						
15-19	5,8	5,3	11,4	18,0	19,0	1 233
20-24	23,1	21,9	45,3	41,0	56,5	1 215
25-29	29,6	29,9	61,3	51,7	71,6	1 170
30-34	43,4	41,8	69,5	56,9	76,0	866
35-39	48,2	46,2	75,6	58,2	80,9	745
40-44	51,4	48,7	75,3	59,8	80,9	548
45-49	59,9	58,7	82,5	70,3	83,4	442
État matrimonial						
Jamais en union	11,3	10,2	15,9	24,0	19,2	1 351
En union	34,8	33,9	63,1	50,5	72,6	4 563
Divorcée, séparée, veuve	78,2	74,5	83,6	85,8	83,8	306
Nombre d'enfants vivants						
0	13,0	12,8	21,0	26,9	27,5	1 698
1-2	32,0	31,5	57,3	50,7	69,3	1 828
3-4	40,7	39,7	72,1	56,4	78,5	1 346
5 ou plus	46,5	43,5	72,4	55,5	77,2	1 347
Milieu de résidence						
Ensemble urbain	31,7	30,5	51,6	46,0	57,0	2 529
Cotonou	31,2	28,0	48,6	53,0	60,1	912
Autres villes	31,9	32,0	53,3	42,0	55,2	1 617
Rural	31,9	30,9	55,4	46,8	64,8	3 690
Département						
Atacora	22,8	20,4	55,8	23,9	63,7	694
Ensemble Atlantique	31,7	31,2	53,8	52,4	63,8	1 501
Atlantique	32,5	36,2	61,8	51,5	69,6	589
Cotonou	31,2	28,0	48,6	53,0	60,1	912
Borgou	20,5	19,3	28,8	31,2	32,7	995
Mono	31,0	30,0	75,1	81,9	78,0	717
Ouémé	39,6	43,8	64,8	49,2	68,6	1 106
Zou	39,8	34,1	50,9	41,1	65,3	1 205
Niveau d'instruction						
Aucun niveau	32,7	31,0	57,4	46,9	65,1	3 984
Primaire	29,2	31,0	49,9	45,8	57,7	1 371
Secondaire ou plus	31,9	29,5	44,0	45,4	51,5	864
Emploi						
Ne travaille pas	7,6	8,5	15,6	21,0	28,0	1 100
Emploi rémunéré	40,0	38,7	66,5	54,5	72,3	4 558
Emploi non rémunéré	13,0	10,1	25,6	30,6	40,7	550
Manquant	0,0	16,2	50,4	32,9	51,3	11
Ensemble	31,8	30,8	53,9	46,5	61,6	6 219

Le tableau 3.13 présente les résultats concernant le niveau de participation des femmes dans certaines prises de décision selon les caractéristiques socio-démographiques. Dans l'ensemble, on remarque que c'est dans la préparation des repas quotidiens et dans les achats quotidiens pour le ménage que les proportions de femmes qui décident en dernier ressort, seules ou conjointement, sont les plus élevées (respectivement 62 % et 54 %). Moins de la moitié ont une influence sur la décision concernant les visites aux parents et amis (47 %). Quant aux décisions concernant les achats importants et les propres soins de santé de la femme, on constate que dans environ 30 % des cas, la femme n'a pas le dernier mot.

De plus, on note que le degré de participation aux prises de décision varie selon les caractéristiques socio-démographiques des femmes. En ce qui concerne les propres soins de santé de la femme, on remarque que c'est chez les femmes en rupture d'union que la proportion de celles qui ont le dernier mot est la plus élevée (78 %) ; de même, 60 % des femmes de 45-49 ans ont déclaré avoir la décision finale pour tout ce qui concerne leur santé. Par contre, cette proportion est très faible chez les 15-19 ans et chez les femmes qui ne travaillent pas (respectivement 6 % et 8 %). Le milieu de résidence et le niveau d'instruction ne font pas apparaître d'écarts en ce qui concerne la participation à ce type de décision. Par contre, on note d'importantes variations selon le département, avec des pourcentages qui varient d'un maximum de 40 % dans le Zou et dans l'Ouémé à un minimum de 21 % et 23 % respectivement dans le Borgou et l'Atacora.

En matière de prise de décision pour l'achat des choses importantes du ménage, les femmes en rupture d'union (75 %) et les femmes de 45-49 ans jouissent d'une plus grande autonomie que les autres femmes (59 % contre moins de 30 % chez les femmes de 15-29 ans). En fait, plus la femme est âgée, plus elle est autonome.

Les activités ménagères étant traditionnellement dévolues aux femmes, il est normal que les proportions de femmes qui décident en dernier ressort pour la composition des repas quotidiens et pour les achats quotidiens du ménage soient élevées quelle que soit la caractéristique considérée. Selon l'âge, le niveau de participation augmente régulièrement avec l'âge et passe de 61 % à 25-29 ans à 83 % à 45-49 ans. Les jeunes femmes de 15-19 ans participent très faiblement à ce type de décision (11 %) car généralement, elles dépendent encore de leurs parents et vivent sous leur autorité. Les femmes du milieu rural participent un peu plus fréquemment que celles du milieu urbain à la décision concernant les achats quotidiens (55 % contre 52 %). Selon les départements, les femmes du Mono (75 %), de l'Ouémé (65 %) et de l'Atlantique (62 %) participent plus fréquemment que les autres aux décisions relatives aux achats quotidiens. Seules les femmes du Borgou participent faiblement à ce type de décision avec seulement 29 % et dans une moindre mesure les femmes de Cotonou (49 %). De même, les femmes non instruites sont plus fréquemment impliquées que celles qui sont instruites dans la décision concernant les achats quotidiens (57 % des femmes n'ayant aucun niveau d'instruction contre 50 % pour les femmes du primaire et 44 % pour celles du secondaire ou plus).

En Afrique et plus particulièrement au Bénin, l'un des rôles dévolus à la femme est d'assurer l'entretien et l'alimentation de la famille. Ceci lui donne une certaine indépendance dans le choix des aliments à préparer chaque jour et montre un degré élevé d'implication concernant la participation du choix du repas quotidien du ménage (au moins 52 % des femmes décident en dernier ressort de la composition des repas quotidiens) comme le montre le tableau 3.13, à l'exception des femmes de 15-19 ans (19 %), des femmes célibataires (19 %), des femmes n'ayant aucune naissance vivante (28 %), des femmes du Borgou (33 %) et des femmes n'exerçant aucune activité (28 %).

En ce qui concerne la décision de rendre visite aux parents et amis, on constate qu'à l'exception des femmes de 15-19 ans (18 %), des femmes célibataires (24 %), des femmes n'ayant aucune naissance vivante (27 %), des femmes de l'Atacora (24 %) et de celles ne travaillant pas (21 %), plus du tiers des femmes ont le dernier mot dans la prise de ce type de décision.

3.4.2 Opinion de la femme à l'égard de la violence conjugale

Pour déterminer l'opinion des femmes vis-à-vis de la violence conjugale, la question suivante leur a été posée :

Parfois un mari est contrarié ou en colère à cause de certaines choses que fait sa femme. A votre avis, est-il normal qu'un mari frappe ou batte sa femme dans les situations suivantes :

- Lorsqu'elle brûle la nourriture ;
- Lorsqu'elle discute ses opinions ;
- Lorsqu'elle sort sans le lui dire ;
- Lorsqu'elle néglige les enfants ;
- Lorsqu'elle refuse d'avoir des rapports sexuels avec lui ?

Les résultats du tableau 3.14 montrent que les proportions de femmes qui approuvent le fait qu'un mari batte sa femme varient selon les raisons spécifiques citées. La majorité (51 %) des femmes trouve normal qu'un époux frappe sa femme lorsqu'elle néglige les enfants. Par contre, seulement 17 % des femmes approuvent ce comportement parce qu'une femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec le conjoint. En ce qui concerne les autres raisons comme brûler la nourriture, discuter ses opinions ou encore sortir sans le lui dire, les proportions de femmes qui approuvent ce comportement violent sont respectivement de 29 %, 39 % et 44 %. Globalement 60 % des femmes jugent normal qu'un mari batte sa femme pour l'une des raisons citées.

Si, au niveau national, plus de la moitié des femmes approuve qu'un conjoint frappe sa femme parce qu'elle a négligé les enfants, cette proportion n'est plus que de 17 % à Cotonou et de 6 % parmi les femmes les plus éduquées. Cependant, dans les autres départements, cette proportion est élevée ; elle varie d'un maximum de 66 % dans le Borgou à un minimum de 47 % dans le département du Zou. C'est également dans le département du Borgou que la proportion de femmes qui approuvent qu'un homme batte sa femme parce qu'elle brûle la nourriture est la plus élevée (54 % contre un minimum de 9 % dans la ville de Cotonou). C'est dans le Borgou également que les femmes qui trouvent normal qu'un homme batte sa femme quand celle-ci discute les opinions de son conjoint sont proportionnellement les plus nombreuses (60 % contre un minimum de 15 % dans la ville de Cotonou). De même, dans le Borgou, 58 % des femmes approuvent qu'un homme batte sa femme quand elle sort sans le lui dire.

En général, quelle que soit la raison, c'est dans le Borgou que les femmes approuvent le plus fréquemment qu'un homme ait recours à la violence contre sa femme.

3.4.3 Opinion de la femme envers le refus d'avoir des rapports sexuels avec son mari/partenaire

Lors de l'enquête, on a demandé aux femmes si, dans certaines circonstances, elles pensaient qu'il était normal qu'une femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec son conjoint. Dans près de la moitié des cas, quelle que soit la raison citée, les femmes ont déclaré qu'il était normal qu'une femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec son conjoint. Seule, une très faible proportion a exprimé l'opinion contraire. Les proportions de femmes qui approuvent le fait qu'une femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec son conjoint varient selon la raison citée et en fonction des caractéristiques socio-démographiques. Ainsi la majorité des femmes jugent normal qu'une femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec son époux ou son partenaire lorsque celui-ci a une infection sexuellement transmissible (88 %), quand la femme vient d'accoucher (86 %) ou si elle est fatiguée ou n'a pas envie (73 %). Par contre, seulement 58 % des femmes estiment qu'une femme peut refuser d'avoir des rapports sexuels avec son mari/partenaire quand celui-ci a plusieurs partenaires sexuelles (tableau 3.15).

Tableau 3.14 Opinion des femmes à l'égard de la violence conjugale

Pourcentage de femmes qui approuvent certaines raisons spécifiques justifiant qu'un mari/partenaire frappe ou batte sa femme ou partenaire, selon les caractéristiques socio-démographiques, Bénin 2001

Caractéristique socio-démographique	Approuve que le mari frappe sa femme quand :					Elle refuse les rapports sexuels avec lui	En accord avec au moins une raison spécif.	Effectif
	Elle brûle la nourriture	Elle discute ses opinions	Elle sort sans le lui dire	Elle néglige les enfants				
Groupe d'âges								
15-19	28,5	38,6	41,4	48,7	15,1	57,4	1 233	
20-24	29,0	39,3	45,0	51,5	17,1	62,1	1 215	
25-29	28,9	39,6	43,7	50,1	17,6	59,8	1 170	
30-34	28,2	38,4	42,8	49,2	15,9	59,3	866	
35-39	31,8	40,2	44,1	53,6	16,8	61,8	745	
40-44	28,6	40,2	44,9	52,9	19,9	60,8	548	
45-49	30,3	41,9	50,1	55,6	19,4	65,1	442	
État matrimonial								
Jamais en union	23,7	32,0	35,5	41,4	12,0	49,5	1 351	
En union	30,9	42,0	46,5	54,0	18,5	63,9	4 563	
Divorcée, séparée, veuve	27,0	34,9	43,0	49,7	16,6	56,6	306	
Nombre d'enfants vivants								
0	25,3	34,9	37,6	44,5	13,5	53,1	1 698	
1-2	28,2	38,1	43,7	49,7	17,2	60,1	1 828	
3-4	30,6	39,7	46,5	52,3	17,4	61,0	1 346	
5 ou plus	34,0	46,8	49,8	59,8	20,8	69,5	1 347	
Milieu de résidence								
Ensemble urbain	20,2	30,6	34,3	38,9	13,5	48,0	2 529	
Cotonou	8,6	15,3	14,5	17,3	6,3	24,5	912	
Autres villes	26,7	39,2	45,5	51,1	17,5	61,3	1 617	
Rural	35,3	45,5	50,6	59,3	19,4	68,9	3 690	
Département								
Atacora	36,2	51,5	53,7	55,4	26,7	65,2	694	
Ensemble Atlantique	18,4	29,6	27,0	31,0	8,4	40,5	1 501	
Atlantique	33,6	51,8	46,3	52,4	11,5	65,2	589	
Cotonou	8,6	15,3	14,5	17,3	6,3	24,5	912	
Borgou	54,1	60,4	58,2	66,0	40,4	75,6	995	
Mono	29,7	52,1	49,2	53,8	15,4	61,6	717	
Ouémé	25,1	29,8	57,1	64,1	10,9	72,7	1 106	
Zou	21,3	28,8	32,6	47,4	9,5	58,0	1 205	
Niveau d'instruction								
Aucun niveau	34,6	46,2	50,9	58,3	21,1	68,4	3 984	
Primaire	24,2	34,2	38,8	45,6	12,5	55,0	1 371	
Secondaire ou plus	12,2	16,7	20,4	26,1	5,5	32,2	864	
Emploi								
Ne travaille pas	21,9	29,7	32,9	38,8	13,2	47,6	1 100	
Emploi rémunéré	30,3	41,4	46,1	53,0	18,2	62,6	4 558	
Emploi non rémunéré	34,0	42,9	48,4	59,1	15,4	67,8	550	
Manquant	28,6	19,6	34,7	62,8	0,0	62,8	11	
Nombre de décisions prises par la femme¹								
0	30,8	39,7	40,5	46,8	19,9	56,6	1 775	
1-2	31,9	44,5	47,0	53,0	19,4	62,8	1 619	
3-4	26,2	36,6	47,3	55,4	13,3	64,9	1 706	
5	27,1	36,1	40,0	48,2	14,6	56,3	1 119	
Ensemble	29,2	39,4	44,0	51,0	17,0	60,4	6 219	

¹ Soit par elle-même ou conjointement avec d'autres

Tableau 3.15 Attitude des femmes envers le refus d'avoir des rapports sexuels avec leur mari/partenaire

Pourcentage de femmes qui approuvent certaines raisons spécifiques justifiant qu'une femme refuse les rapports sexuels avec son mari ou partenaire, selon les caractéristiques socio-démographiques, Bénin 2001

Caractéristique socio-démographique	Femme trouve juste de refuser les rapports sexuels si :				En accord avec toutes les raisons citées	En désaccord avec toutes les raisons citées	Effectif
	Elle sait que son mari a une IST	Elle sait que son mari a une autre partenaire sexuelle	Elle a accouché récemment	Elle est fatiguée ou n'a pas envie			
Groupe d'âges							
15-19	83,9	57,2	79,5	65,4	45,6	9,7	1 233
20-24	87,6	59,0	86,6	75,9	49,7	4,9	1 215
25-29	89,2	58,7	88,5	74,7	49,3	3,9	1 170
30-34	89,5	56,9	87,0	72,4	46,9	4,3	866
35-39	89,1	59,6	87,1	75,6	50,5	4,5	745
40-44	89,5	55,8	86,6	76,9	47,0	3,6	548
45-49	86,7	52,0	87,2	73,3	43,8	4,7	442
État matrimonial							
Jamais en union	86,1	59,9	79,9	68,2	47,7	8,4	1 351
En union	87,9	56,5	87,2	74,2	47,4	4,6	4 563
Divorcée, séparée, veuve	91,8	62,9	88,9	76,3	54,9	4,0	306
Nombre d'enfants vivants							
0	85,6	57,7	80,4	66,9	45,7	8,1	1 698
1-2	88,5	60,0	87,8	74,4	50,6	4,6	1 828
3-4	89,9	57,3	87,4	75,4	48,6	3,9	1 346
5 ou plus	87,0	54,4	87,9	76,2	46,0	4,6	1 347
Milieu de résidence							
Ensemble urbain	89,3	58,9	83,9	72,8	48,8	5,1	2 529
Cotonou	93,7	66,2	88,0	77,8	58,6	3,1	912
Autres villes	86,8	54,7	81,5	70,0	43,3	6,2	1 617
Rural	86,6	56,7	87,0	73,1	47,2	5,6	3 690
Département							
Atacora	83,5	41,8	80,1	62,6	31,1	8,7	694
Ensemble Atlantique	91,3	63,2	87,9	75,3	53,3	3,8	1 501
Atlantique	87,6	58,5	87,8	71,6	45,1	4,8	589
Cotonou	93,7	66,2	88,0	77,8	58,6	3,1	912
Borgou	77,0	45,0	76,0	65,8	34,4	10,3	995
Mono	94,7	84,5	94,6	86,2	77,3	1,9	717
Ouémé	86,6	55,8	85,7	70,6	44,5	5,3	1 106
Zou	91,4	55,7	89,0	76,3	47,3	3,6	1 205
Niveau d'instruction							
Aucun niveau	86,5	55,3	86,1	73,2	46,4	5,6	3 984
Primaire	88,7	59,6	85,2	70,0	48,5	5,5	1 371
Secondaire ou plus	91,6	64,8	84,8	76,9	53,4	4,4	864
Emploi							
Ne travaille pas	86,3	56,5	81,7	70,0	46,6	7,1	1 100
Emploi rémunéré	88,5	57,8	87,3	74,6	48,3	4,6	4 558
Emploi non rémunéré	84,7	58,6	81,6	66,5	46,7	8,2	550
Manquant	53,1	25,7	30,5	23,2	15,9	39,6	11
Nombre de décisions prises par la femme¹							
0	82,5	54,8	79,3	67,3	43,5	10,4	1 775
1-2	88,2	51,2	85,9	68,9	40,1	4,0	1 619
3-4	92,4	65,1	91,9	81,2	57,2	1,9	1 706
5	88,1	59,8	86,2	75,3	51,6	4,8	1 119
Nombre de raisons justifiant qu'un mari frappe sa femme							
0	86,7	58,1	80,2	68,5	47,4	8,3	2 462
1-2	89,6	58,6	88,8	78,0	49,2	3,5	1 426
3-4	88,8	57,0	91,4	76,8	48,2	2,8	1 677
5	84,6	54,7	85,4	69,0	45,4	5,1	654
Ensemble	87,7	57,6	85,7	73,0	47,8	5,4	6 219

¹ Soit par elle-même ou conjointement avec d'autres

Par ailleurs, les résultats selon les caractéristiques socio-démographiques mettent également en évidence quelques variations. Dans le cas où le conjoint a une infection sexuellement transmissible (IST), le pourcentage des femmes qui approuvent qu'une femme refuse d'avoir des rapports sexuels varie de 77 % dans le Borgou à 95 % dans le Mono. Quelle que soit la caractéristique considérée, la grande majorité des femmes est de cet avis. On note également que quelle que soit la catégorie, la grande majorité des femmes approuve le refus d'avoir des rapports sexuels après un accouchement (variant de 76 % dans le Borgou à 95 % dans le Mono) et en cas de fatigue (variant de 63 % et 66 % respectivement dans l'Atacora et le Borgou à 86 % dans le Mono). Par contre, lorsque le mari a une autre partenaire sexuelle, les avis sont partagés. Si dans le Mono, la grande majorité (85 %) approuve le fait que la femme refuse des rapports sexuels avec son mari lorsque que celui-ci a une autre partenaire sexuelle, dans l'Atacora et le Borgou, ces proportions sont inférieures à 50 % (respectivement 42 % et 45 %). Il faut toutefois noter que, à l'exception de l'Atacora et du Borgou, la majorité des femmes approuve le fait que la femme puisse refuser d'avoir des rapports sexuels avec son conjoint lorsque celui-ci a une autre partenaire sexuelle, et cela quel que soit son niveau d'instruction, son milieu de résidence, son âge, son état matrimonial ou sa parité.

Lorsque l'on considère l'ensemble des raisons citées ci-dessus, le pourcentage de femmes qui trouvent justifié qu'une femme refuse d'avoir des rapports sexuels avec son conjoint, quelle que soit la raison, varie respectivement de 31 % et 34 % dans l'Atacora et le Borgou à 59 % dans la ville de Cotonou et à 77 % dans le Mono. Ce pourcentage est estimé à 45 % dans les départements de l'Ouémé et de l'Atlantique et à 47 % dans le département du Zou.

